REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

CORNIER

Modification simplifiée N°1 du P.L.U.

PLAN DE ZONAGE

Plan d'ensemble au 1/5000

Certifié conforme par le Maire
Dossier pour examen au cas par cas ad hoc
Modifications aux PPA / Mise à disposition

Le Maire,

ESPACES & MUTATIONS

27 rue Antoinette
Parc Altaïs - ANNECY
74 650 CHAVANOD
Tél : +33 (0)4 50 69 31 98
WWW.ESPACES-ET-MUTATIONS.COM

0 250 m

LISTE DES BATIMENTS PATRIMONIAUX repérés au titre de l'article L151-19 du code de l'Urbanisme :

Identification	
Batiment patrimonial n°1	Parcelle A509
Batiment patrimonial n°2	Parcelle A1269
Batiment patrimonial n°3	Parcelle A2710
Batiment patrimonial n°4	Parcelle A2710
Batiment patrimonial n°5	Parcelle A2
Batiment patrimonial n°6	Parcelle A1077
Batiment patrimonial n°7	Parcelle A1181
Batiment patrimonial n°8	Parcelle A73
Batiment patrimonial n°9	Parcelle A2761
Batiment patrimonial n°10	Parcelle A2253
Batiment patrimonial n°11	Parcelle A436
Batiment patrimonial n°12	Parcelle A789
Batiment patrimonial n°13	Parcelle A992
Batiment patrimonial n°14	Parcelle 031
Batiment patrimonial n°15	Parcelle 01556
Batiment patrimonial n°16	Parcelle 031
Batiment patrimonial n°17	Parcelle 027
Batiment patrimonial n°18	Parcelle 074
Batiment patrimonial n°19	Parcelle 069
Batiment patrimonial n°20	Parcelle 01384
Batiment patrimonial n°21	Parcelle A157
Batiment patrimonial n°22	Parcelle A732
Batiment patrimonial n°23	Parcelle A1292
Batiment patrimonial n°24	Parcelle A2512
Batiment patrimonial n°25	Parcelle A980
Batiment patrimonial n°26	Parcelle 6989
Batiment patrimonial n°27	Parcelle 0313
Batiment patrimonial n°28	Parcelle 061
Batiment patrimonial n°29	Parcelle 061
Batiment patrimonial n°30	Parcelle 01350
Batiment patrimonial n°31	Parcelle 0655
Batiment patrimonial n°32	Parcelle 01362
Batiment patrimonial n°33	Parcelle 0561

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES pour voiries, équipement publics et chemins piétons :

Numéro	Destination projetée	Surface (m2)	Bénéficiaires
ER01	Création d'une voie de desserte de la zone d'activité du Chatelet (env 1,58m)	1803	commune
ER02	Elargissement d'une voie de liaison Chemin de la Prolière à Meusy	410	commune
ER03	Aménagement Chemin de la Lucille	284	commune
ER04	Elargissement du chemin rural dit de Troyet	843	commune
ER05	Création et élargissement d'une voie Servolle, La Pépinière, Verlin contournant le chef-lieu	722	commune
ER06	Création d'une voie de desserte au Chef-lieu (env +1,58m)	691	commune
ER08	Création d'une voie de desserte au Chef-lieu (5m +1,58m)	385	commune
ER09	Création d'une desserte modes doux entre le chef-lieu et le Bret	3458	commune
ER10	Création d'une desserte mode doux entre le chef-lieu et le Bret	2797	commune
ER11	Création de deux parkings au chef- lieu et desserte publique	1868	commune
ER12	Aménagement ouvrement de la RD910/RD1178 et desserte de la Madeleine	9235	commune
ER13	Création d'une voie de desserte	2742	commune
ER14	Création d'une voie de desserte entre la route du Prélet et le chemin des Tours Rosés/Création d'une voie de desserte entre la route du Prélet et le chemin des Tours Rosés	1271	commune
ER15	Elargissement de la route de la Madeleine (mode doux)	184	commune
ER16	Elargissement de la route de la Madeleine (mode doux)	653	commune
ER17	Aménagement ouvrement de la RD910/RD4	10112	commune
ER19	Elargissement de la route de la Madeleine (mode doux)	465	commune
ER20	Création d'une voie de desserte de la zone d'activité du Chatelet (5m+1,58m)	2661	commune
ER21	Création d'une voie de desserte au sentier du Prélet	1024	commune
ER22	Aménagement ouvrement de la RD910/RD1178 et desserte de la Madeleine et de la cure les Bettes	5768	commune
ER23	Création d'un cheminement mode doux	781	commune
ER24	Elargissement de la route pour création d'un cheminement mode doux	929	commune
ER25	Création d'un cheminement mode doux	2292	commune
ER26	Création d'une liaison piétonnalle entre l'impasse de la Combe et le carrefour entre la route de Meusy et le chemin de la Fruitière	749	commune
ER27	Ensemble de la forêt de Meusy pour permettre le débardage du bois	7629	commune

LISTE DES SERVITUDES DE MIXITE SOCIALE au titre de l'article L151-15 du code de l'Urbanisme :

Numéro	Type de servitude - Destination des logements à réaliser (taux surface plancher)	Surface (m2)
L1	Secteur de mixité sociale - 100% LS	1660
L2	Secteur de mixité sociale - 30% LS	5647
L3	Secteur de mixité sociale - 25% LS	26726
L4	Secteur de mixité sociale - 20% LS	2114

ZONAGE PLU

- UA : Secteur d'urbanisation dense
- UAa : Secteur d'urbanisation dense dédié à la résidence sénior
- UB : Secteur d'urbanisation de densité moyenne, à conforter
- UE : Secteur destiné à recevoir des équipements publics et d'intérêt collectif
- UH : Secteur d'urbanisation de densité faible à moyenne
- UR : Secteur urbain correspondant aux infrastructures routières et ferroviaires
- UX : Zone à vocation d'activités économiques
- UXA : Secteur mixte d'accueil des activités artisanales et industrielles
- 1AUB : Zone à urbaniser de densité moyenne à conforter
- 1AUH : Zone à urbaniser à court et moyen terme
- A : Zone agricole
- AA : Secteur agricole animalier
- AP : Secteur agricole paysager
- N : Zone naturelle
- NE : Secteur naturel d'équipements publics
- NH : Secteur naturel correspondant aux zones humides
- NPR : Secteur naturel de la Plaine des Rocailles

PRESCRIPTIONS
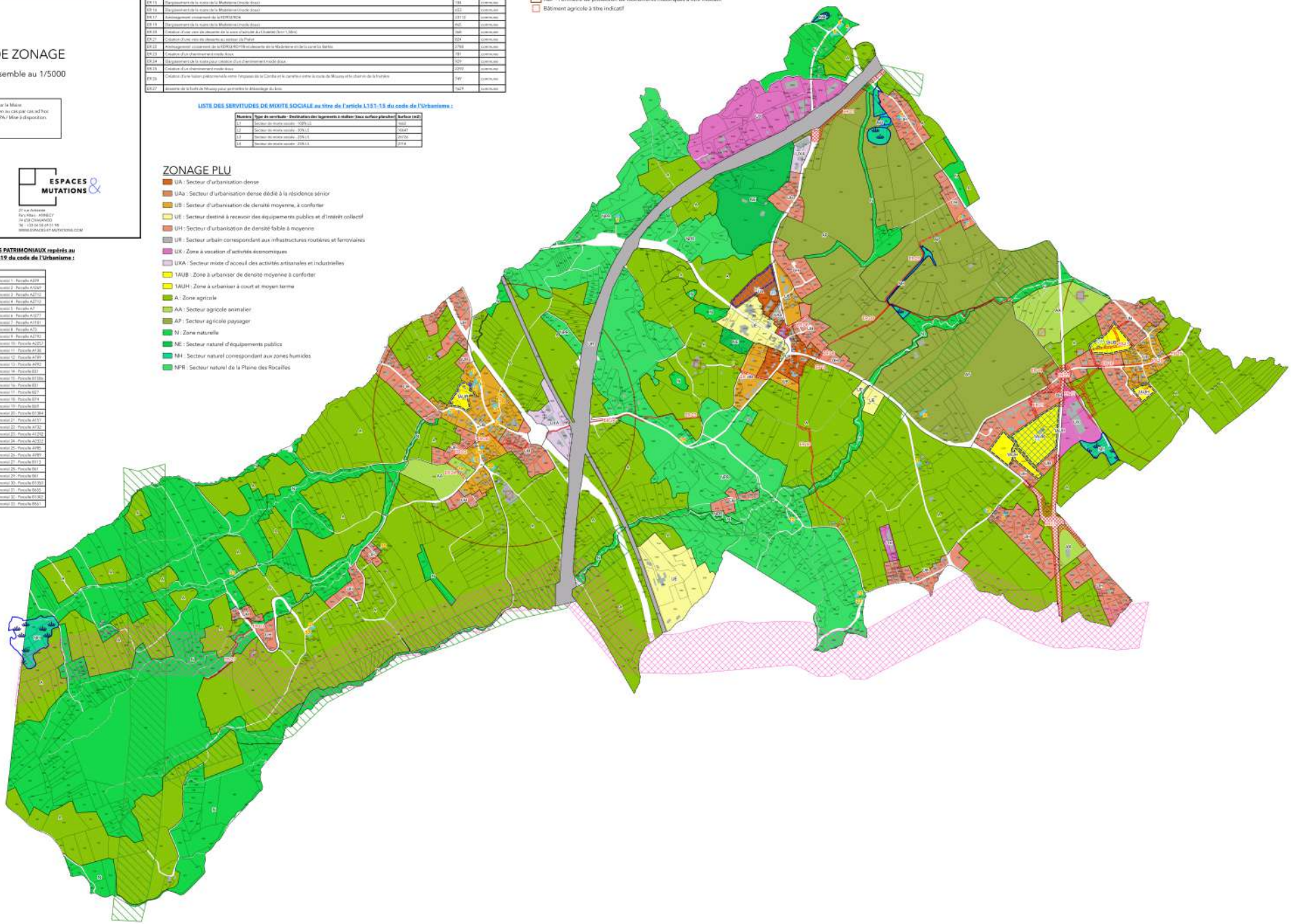
- Emplacement Réservé
- Bati patrimonial repéré au titre de l'article L151-19 du code de l'Urbanisme
- Secteur d'intérêts écologique à protéger au titre de l'article L151-23 du code de l'Urbanisme pour les zones humides
- Secteur d'intérêt écologique à protéger au titre de l'article L151-23 du code de l'Urbanisme pour les corridors écologiques
- Servitude pour logement au titre de l'article L151-15 du code de l'urbanisme
- Servitude de la conduite GRT-GAZ
- Secteur d'intérêt paysager à protéger au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Progammation
- Secteur de diversité commerciale repéré au titre de l'article L151-16 du code de l'Urbanisme
- ABF - Périmètre de protection de Monuments historiques à titre indicatif
- Bâtiment agricole à titre indicatif